PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES
A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442
ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

FACTURE du : 09/01/2024
L.C.R. Echéance le : 29/02/2024
Magasinier : CS/SB

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4339904	0165285	CDE 1HJNLHDHV		Zone Expedition : 03			4974084

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4974084 DU 09/01/2024 ** YANN JUAN 308							
COMMENTAIRE R.A. : YANN JUAN 308 NUMERO DE COMMANDE : 1HJNLHDHV							
BLOC COMMANDE MULTIFONCTION	98180645ZD	1,00	4	638,25	20,00	510,60	510,60
-------- **SOUS-TOTAL PIECES -------- 510,60**							

INFORMATION :
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA RECEPTION DE VOS COLIS
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

Total hors taxe		Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C
PI : 510,60		(4) 20.000			
MO : 0,00	510,60	510,60			612,72
DIV : 0,00		102,12			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4339904	0165285	4974084

Echéance le : 29/02/2024
09/01/2024 612,72

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition de rabais. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par ledit article, au taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros, pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de